

SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Modalités d'adhésion.

Les adhésions (Droits d'entrée association et droits d'entrée section) sont souscrites en ligne à partir de la page d'accueil du site internet de l'association www.oxygenestellantis.fr :

Pour régler le montant des adhésions, il est proposé une formule de paiement en ligne par CB via l'application HelloAsso. Attention néanmoins : L'application vous invite à laisser un pourboire. Rien ne vous y oblige. Libre à vous de laisser la somme proposée, de la modifier, ou de l'annuler.

Prix adhésion association: 10,00€ ⁽¹⁾. Prix adhésion section Ski: 10,00€

Pour la pratique dans le cadre du programme « Ski Tonic », il convient de répondre aux conditions de non contre-indication médicales suivantes (Principe de reconduction du certificat médical):

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an par rapport à la date d'adhésion) pour la section
- L'année suivante (n+1), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+2), il peut utiliser son certificat de l'année (n) uniquement s'il a répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS_SPORT (proposé lors de l'adhésion en ligne)
- L'année suivante (n+3), il doit ajouter un nouveau certificat (de moins d'un an) pour la section

Attention, cette règle des 3 ans n'est valable que s'il n'y a pas d'interruption dans les adhésions, c'est-à-dire que :

- La première année (n), l'adhérent ajoute son certificat (de moins d'un an) pour la section
- Il n'adhère pas en année (n+1) à la section
- En année (n+2), il doit fournir à nouveau un certificat de moins d'un an.

⁽¹⁾ Sauf si déjà adhérent pour l'année civile en cours via une autre section sportive ou culturelle.



SKI ALPIN « TOUTES NEIGES »

FONCTIONNEMENT ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Modalités d'inscription aux sorties.

Prérequis pour l'inscription à une sortie :

- S'être acquitté de ses **droits d'entrée à l'association** et à la **section Ski**.
- Uniquement **concernant le programme « Ski Tonic »**, répondre aux **conditions de non contre-indication médicales** précédemment décrites.

Pour s'inscrire à une sortie :

1. Exprimer son souhait par mail à michel.maldy@stellantis.com
2. Réception du lien de paiement en ligne HelloAsso par retour de mail pour régularisation d'un acompte ou du montant total du prix de la sortie selon la nature de l'événement :
 - > Pour les **sorties Ski Tonic** (Freeride et Randonnées), acompte de **100,00€**
 - > Pour les sorties **Challenge et 1ère Neige**, **montant total du prix de la sortie**
 - > Pour les **sorties Ski Cool** (ski loisir), paiement en 3 échéances

En cas d'annulation :

- Dans le cas des sorties Ski Cool et événement 1^{ère} Neige, vous êtes engagé sur la totalité du prix, y compris la participation Oxygène Stellantis Ski. En cas d'annulation sans justificatif médical, nous vous retiendrons la totalité des frais engagés pour vous.
- Dans le cas des sorties Ski Tonic, En cas d'annulation sans justificatif médical, nous vous retiendrons la totalité de l'acompte versé, et des frais éventuellement engagés pour vous.

